

Rapport d'activités aspd 2020

Liste des pièces jointes

No 1 : Compte pertes & profits au 31 décembre 2020

No 2 : Situation financière au 31.12.2020

No 3 : Rapport de la vérificatrice des comptes 2020

No 4 : Comité et vérificatrice des comptes (2021)

No 5 : Statuts modifiés au 15 mars 2021

No 6 : Budget prévisionnel PROJET PUIITS

No 7 : Budget prévisionnel PROJET CENTRE DE FORMATION OTO-JEREMI

No 8 : Projet « Vocational centre, at Otu-Jeremi Town, Ughelli South Local

No 9 : Liste et prix des cinq puits construits en 2020

**COMPTE DE PERTES & PROFITS
AU 31 DECEMBRE 2020**

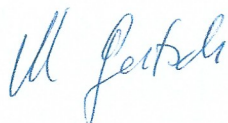
	<u>CHARGES</u>	<u>PRODUITS</u>
Solde CCP au 31.12.2020		652.65
Solde CCP au 31.12.2019		1'384.15
Cotisations 2020		2'410.00
Dons		1'825.00
Subventions communales		19'000.00
Versements projets au Nigeria	23'880.50	
Fonctionnement bureau Genève	288.50	
Prix compte Post Finance	113.50	
DEFICIT NET		- 989.30
	<hr/>	<hr/>
	24'282.50	24'282.50
	<hr/>	<hr/>

Genève, le 9 février 2021

(Comptes de l'association adoptés par l'AG en ligne le 15 mars 2021)

Vérificatrice des comptes

Madeleine GERTSCH
Gérard SERMET



Trésorier



Association « Soutien aux plus démunis-e-s »
Case postale 74
1225 Chêne-Bourg

Situation financière au 31.12.2020

Recettes 2020

Cotisations 2020:		2'410.00
Dons		1'825.00
Subventions		
Chêne-Bougeries	2'000.00	
Chêne-Bourg	3'000.00	
Carouge	3'500.00	
S.I.G. Fond Mécénat	6'000.00	
Thônex	4'000.00	
Veyrier	500.00	
Total des subventions		19'000.00
Total des recettes 2020		23'235.00

Dépenses 2020

Forages de puits	18'000.00
Réhabilitation écoles de brousse	2'000.00
Projets communautaires et initiatives locales	2'000.00
Fonctionnement bureau Nigéria	1'880.50
Fonctionnement bureau Genève	288.50
Prix compte Post Finance	<u>113.50</u>
Total des dépenses 2020	24'282.50

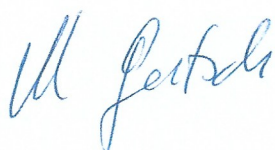
Genève, le 9 février 2021

La vérificatrice des comptes

Le trésorier

Madeline GERTSCH

Gérard SERMET



Association « Soutien aux plus démunis-e-s »
Case postale 74
1225 Chêne-Bourg

Rapport de la vérificatrice des comptes 2020

En date du 10 février 2021, je sous signée Madeleine GERTSCH ai effectué le contrôle des comptes de l'association « Soutien aux plus démunis-e-s » pour l'année civile 2020

J'ai constaté que les pièces comptables correspondaient à la situation financière au 31/12/2020.

Par conséquent je propose aux participants en ligne le 15 mars 2021 d'approuver les comptes de l'association « Soutien aux plus démunis-e-s » pour l'année civile 2020.

Fait au Grand-Lancy, le 10 février 2021

Madeleine GERTSCH



Comité « Soutien aux plus démunis » et vérificatrice des comptes pour 2021

Jemila SERMET jemila.sermet@bluewin.ch	Présidente	078 722 77 39
Nicolas BINDSCHIEDLER nicolas.bindschedler@etat.ge.ch	Vice-président	079 706 14 00
André VIEKE avieke@vtx.ch	Secrétaire	079 339 22 79
Gérard SERMET g.sermet@bluewin.ch	Trésorier	076 679 02 51
Jean François GERTSCH lucha@bluewin.ch	Webmaser	076 331 46 60
Sumaiya SERMET sumaiyasermet@hotmail.com	Membre	076 679 02 50
Madeleine GERTSCH lana218@bluewin.ch	Vérificatrice comptes	077 434 54 11

STATUTS « Soutien aux plus démunis-e-s »

(Version du 15 mars 2021)

- **Art.1 - Constitution**

"Soutien aux plus démunis-e-s" est une association suisse, sans but lucratif, régie selon les articles 60 et suivants du code civil suisse.

- **Art.2 - Buts**

L'association "Soutien aux plus démunis-e-s" a pour but de

- Apporter un soutien financier à l'organisation nigériane « Support for the Needy Project »
- Conseiller et épauler cette organisation qui apporte aide, réconfort et appui financier à des projets en faveur des habitant-e-s défavorisé-e-s de villages situés dans l'état du Delta (Nigéria).

- **Art.3 - Siège**

Le siège de l'association « Soutien aux plus démunis-e-s » est à Genève.

- **Art.4 - Ressources**

Les ressources sont constituées par les cotisations annuelles des membres, ainsi que par tout don et legs.

- **Art.5 - Membres**

L'association « Soutien aux plus démunis-e-s » se compose de membres individuels, soit toute personne qui a demandé son adhésion.

Pour être membre, il faut

- Être en accord avec les buts poursuivis
- Accepter les statuts
- Payer sa cotisation annuelle.

La qualité de membre se perd par

- Démission écrite qui peut être donnée en tout temps
- Non-paiement de la cotisation
- Exclusion par l'assemblée générale à la majorité simple des membres présents.

- **Art.6 - Organes**

Les organes de l'association « Soutien aux plus démunis-e-s » sont

- L'Assemblée générale
- Le Comité.

- **Art.7 - Assemblée générale**

L'Assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association. Elle dessine les orientations de travail de l'association. Elle est convoquée par le Comité trois semaines à l'avance une fois par année et, à titre extraordinaire, chaque fois que le Comité ou le cinquième des membres en fait demande.

L'Assemblée générale

- Élit le Comité
- Élit un/une vérificateur/vérificatrice des comptes
- Approuve les comptes

- Fixe le montant de la cotisation annuelle
- Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité simple des membres présents.

- **Art.8 - Comité**

Le Comité est composé au minimum de quatre membres élus par l'Assemblée générale. Le Comité désigne un-e président-e, un-e secrétaire et un-e trésorier-ère.

Les tâches du Comité sont les suivantes

- Entreprendre des démarches auprès de communes, organisations, institutions, associations et particuliers afin de faire connaître les actions que l'association soutient et de solliciter des appuis financiers
- Faire le lien avec l'organisation nigériane soutenue par l'association suisse
- Représenter l'association à l'extérieur ou dans ses rapports avec les autorités
- Rédiger le rapport d'activité et le budget
- Convoquer l'assemblée générale.

- **Art.9 - Cotisations**
Chaque membre paie une cotisation annuelle. Le montant de cette cotisation est fixé chaque année par l'assemblée générale. Les cotisations doivent permettre de couvrir les frais administratifs.

- **Art.10 - Signatures**
L'association est valablement engagée par la signature de deux membres du Comité, sauf en ce qui concerne la gestion des affaires courantes pour lesquelles une signature suffit.

- **Art.11 - Dissolution**
En cas de dissolution de l'association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une autre institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à l'association et bénéficiant de l'exonération d'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit.

Genève, le 21 mai 2003

La trésorière - le secrétaire - la présidente

Version modifiée du 31 août 2018 (article 2 Buts)

Version modifiée du 4 avril 2019 (article 11 Dissolution)

Version modifiée du 15 mars 2021 (article 2 Buts)

Genève, le 15 mars 2021

La présidente

Le trésorier

Jemila Sermet

Gérard Sermet

Association « Soutien aux plus démunis »
Case postale 74
1225 Chêne-Bourg

Budgets prévisionnels 2021

PROJET PUIITS

Recettes 2021

Cotisations	2'500.00
Dons	7'500.00
Subventions communales	15'000.00
Total des recettes prévues pour l'année 2021	25'000.00

Dépenses 2021

Forages de puits	15'000.00
Réhabilitation écoles de brousse	3'000.00
Financement projets communautaires	3'000.00
Fonctionnement bureau Nigéria	3'000.00
Fonctionnement bureau association genevoise	1'000.00
Total des dépenses prévues pour l'année 2021	25'000.00

PROJET CENTRE DE FORMATION OTO-JEREMI TOWN

Montant total pour la construction du centre de formation (terrain et bâtiment)

18'560.000 Nairas soit 55'680 CHF (CHF 3000 = 1'000.000 Nairas)

Recettes 2021

Fonds propres / dons	10'680.00
Subvention Canton de Genève	15.000.00
Subvention Ville de Genève	10'000.00
Subvention Commune de Meyrin	20'000.00
Total des recettes prévues pour l'année 2021	55'680.00

Dépenses 2021

Achat terrain 4 plots	Nairas 3'960.000	CHF 11'800.00
Construction six classes 4 bureaux, WC et puits	Nairas 14'600.000	CHF 43'880.00
Total des dépenses prévues pour l'année 2021		55'680.00

5th June,2020.

PROPOSED COST FOR VOCATIONAL CENTRE, AT OTU-JEREMI TOWN, UGHELLI SOUTH LOCAL GOVERNMENT AREA DELTA STATE, NIGERIA.

Project: Vocational Centre.

Location: Otu -jeremi Town, Ughelli South Local Government Area, Delta State.

Population: Otu-jeremi Town has an estimated population of 11,700,000.00 persons.

Language: The main language of the indigenes of Otu-jeremi is Urhobo language.

Importance of project/need for project: Majority of the indigenes of Otu-jeremi are peasant farmers who are unskilled and largely depend on their subsistence farm produce for survival. The vocational centre will help to train, un-train and retrain indigenes of Otu-jeremi in different skills and handwork such as bead-making, tailoring, welding, hairdressing, photography, ICT, catering services, bakery services etc. which will make them independent, self-reliant and self employed. Upon being independent and self reliant, the indigenes will not only be actively engaged in their various new skills/vocation, but they would be able to fend for themselves and also help to train others thereby contributing to the growth, development and wellbeing of the indigenes of Otu-jeremi especially, those in need. A major advantage of the vocational centre is that it will continue to train indigenes from Otu-jeremi and other nearby towns quarterly every year thereby, also contributing to the number of skilled personnel in Otu-jeremi and its environs. Furthermore, when the indigenes are self reliant, independent, self employed and gainfully employed as a result of their new skills/vocation, they would not be involved in crimes and other social vices. In fact, the importance of the vocational centre to Otu-jeremi and nearby towns cannot be emphasized.

Specification: Six standard block class rooms and 4 offices with toilets and bathrooms including a water borehole & standing tank.

Proposed completion period of the project: Three months

Proposed cost of the project: ₦14,600,000 (Fourteen Million, Six Hundred Thousand Naira)

Breakdown of proposed cost of project:

1. Cement = ₦2,200,000 (Two Million, Two Hundred Thousand Naira)
2. Sharp Sand = ₦500,000 (Five Hundred Thousand Naira)
3. Rods = ₦1,800,000 (One Million, Eight Hundred Thousand Naira)
4. Roofing woods = ₦ 700,000 (Seven Hundred Thousand Naira)
5. Roofing sheets = ₦2,200,000 (Two Million Naira)
6. Ceiling boards = ₦ 600,000 (Six Hundred Thousand Naira)
7. Doors = ₦ 1,100,000 (One Million, One Hundred Thousand Naira)
8. Windows = ₦ 600,000 (Six Hundred Thousand Naira)
9. Tiles = ₦ 600,000 (Six Hundred Thousand Naira)
10. Plumbing materials = ₦ 350,000 (Three Hundred and Fifty Thousand Naira)
11. Borehole = ₦ 650,000 (Six Hundred and Fifty Thousand Naira)
12. Fans/Lightings = ₦150,000 (One Hundred and Fifty Thousand Naira)
13. Paints = ₦ 250,000 (Two Hundred and Fifty Thousand Naira)
14. Wire installation/electricity installation = ₦700,000 (Seven Hundred Thousand Naira)
15. General labour = ₦2,400,000 (Two Million, Four Hundred Thousand Naira)

Grand total: ₦14,600,000 (Fourteen Million, Six Hundred Thousand Naira)

Note: That the amount for the proposed vocational centre ought to be over and above the proposed amount stated above. But the youths and some indigenes in Otu-jeremi town have indicated their interest to do some work voluntarily towards the establishment of vocational centre.

LAND

Size of land = 4 plots

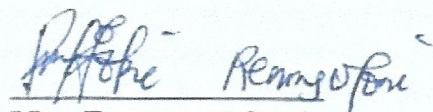
Cost of land = ₦3,600,000.00 (Three Million, Six Hundred Thousand Naira)

Legal Fees for documentation

of title document = 10% of cost of land = ₦360,000.00 (Three Hundred and Sixty Thousand Naira).

Please, note that cost of the land and legal fees and documentation of title document for the land is not included in the proposed cost of the project.

Thank you.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Renny Ofoni". The signature is written in a cursive style with some loops and flourishes.

Mr. Renny Ofoni

(Director)



APPROACH ELEVATION

APPROVAL COLUMN

Title / Location

PROPOSED VOCATIONAL CENTRE
AT
OTU - JEREMI TOWN
UGHELLI SOUTH LOCAL GOVERNMENT AREA
DELTA STATE

Consultant:

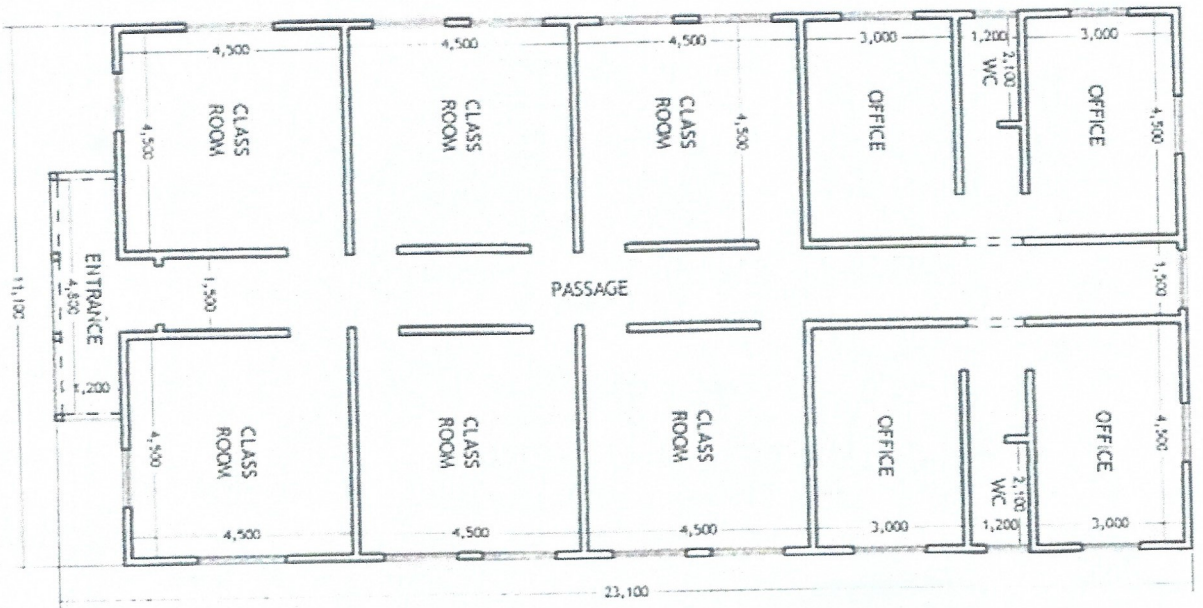
Drawing Title: SHEET NO.

ELEVATION

Date:

Scale:

TO FIT



APPROVAL COLUMN

Title / Location

PROPOSED VOCATIONAL CENTRE

AT
OTU - JEREMI TOWN
USHELI SOUTH LOCAL GOVERNMENT AREA
DELTA STATE

CONSULTANT:

DRAWING TITLE

GROUND FLOOR PLAN

SHEET NO.

DATE

SCALE

TO PT

Sujet : Re: Cinq forages de puits en 2020: nom des villages et dépenses par puits

De : Gerard Sermet <g.sermet@procert.ch>

Date : 08.02.2021 à 14:33

Pour : Sermet <g.sermet@procert.ch>

Le 06.02.2021 à 17:40, Renny Ofoni a écrit :

Good day sir. The villages are

1- Egbo - ede village (2 boreholes)

2-orokpokpo umolo primary school (one borehole.

3-Usiefrun village- (one borehole)

4 Egbo otor Agbarro - (one borehole)

La société de forage du forage recueille huit cent cinquante mille niara (# 850 000). Pour les visites, le transport, l'engagement avec les villageois et coûte toujours cent soixante-dix mille niara (# 170 000). C'est toujours la même chose pour tous. J'écris les autres dépenses, mais je vous demande d'avoir les noms des villages. Passez une bonne journée monsieur.

Dépenses pour le forage des cinq puits en 2020

Chacun des puits revient à 1'020.000 Nairas

Le Naira fluctue avec le US \$

Actuellement 300 CHF valent 100'000 Nairas

Chaque puits coûte environ CHF 3'000.-

Les cinq puits reviennent à CHF 15'000.-